

Recherche d'un membre de la famille disparu

La Croix-Rouge Finlandaise aide les membres de la famille qui ont été séparés à se retrouver et à garder contact entre eux. Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) coordonne le travail de recherche à l'occasion des catastrophes naturelles, des conflits et des migrations. Le CIRC fait chaque année des milliers de nouvelles demandes de renseignements au sujet de personnes.

Les associations nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge à travers le monde entier prennent part à la recherche de membres de la famille disparus. La Croix-Rouge fait partie de ce réseau mondial.

Les demandes de renseignements de personnes sont traitées par le bureau central de la Croix Rouge. Le service est confidentiel et les données personnelles sont traitées en toute sécurité. Au fur et à mesure du traitement du dossier, la demande de renseignements sera transférée au CIRC qui mène le travail de recherche. La Croix-Rouge Finlandaise est en contact avec l'individu qui recherche ses proches à tous les stades de la procédure.

Comment faire une demande de renseignements sur une personne

1. Remplissez le formulaire de demande de renseignements sur la personne.

Le formulaire se trouve sur le site internet à l'adresse punainenristi.fi/hae-apua-ja-tukea/kadonneiden-loytamiseen/henkilotiedustelu-kadonneen-loytamiseksi

Le formulaire peut être rempli par un membre de la famille ou par son tuteur/représentant. Vous trouverez sur cette page des consignes et des formulaires en plusieurs langues.

2. Envoyer le formulaire signé à l'adresse tracing@redcross.fi ou par courrier postal

à l'adresse PL 168, 00141 Helsinki

3. Attendez que la Croix-Rouge se mette en contact avec vous.

Informations complémentaires

Dans les questions relatives à la recherche, veuillez contacter en premier ressort le bureau central de la Croix-Rouge :

standard, 020 701 2000 (en semaine 8h30–16h00)

tracing@redcross.fi